

MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTÉ MENTION SANTÉ PUBLIQUE PARCOURS MÉDECINE LÉGALE ET MÉDECINE SOCIALE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : SANTÉ PUBLIQUE

Parcours type(s) :

* Médecine légale et médecine sociale

Nature de la formation : Mention

Niveau d'étude visé : BAC +5

Composante :

UFR de santé, médecine et biologie humaine

Public cible :

* Étudiant

* Demandeur d'emploi

* Apprenti - Alternant

Formation initiale

Formation continue

Présentation

La médecine légale est une spécialité dont les composantes sont multiples, tant en termes d'activité médicale hospitalière que d'enseignement et de recherche. Historiquement la composante thanatologique, en particulier l'autopsie, a représenté l'image la plus répandue de la médecine légale. Depuis la fin des années 1980, une composante a connu un développement considérable: celle de la médecine légale du vivant, centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions pénales. Cette composante concentre désormais la grande majorité des actes de médecine légale (plus de 90%) et prend également une dimension de médecine tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale, notamment du fait de pratiques addictives ou de difficultés psychologiques. Pour autant, l'activité d'enseignement et de recherche demeure dominée par la composante thanatologique.

La formation proposée en médecine légale et médecine sociale vise à combler un manque et rétablir un équilibre entre l'activité pratique hospitalière et l'offre d'enseignement et de formation à la recherche. Elle vise également à intégrer la médecine légale dans une démarche de santé publique et d'épidémiologie sociale associant la prise en compte d'éléments somatiques et psychiques, dans une visée transdisciplinaire de recherche en santé globale. Deux dynamiques seront considérées, l'une individuelle incluant les évaluations en médecine et psychiatrie légale, l'autre collective englobant les problématiques de santé publique, de droit, de psychologie et de sciences sociales.

L'enseignement a une dimension importante en méthodologie et évaluation de la recherche, dans tous les domaines qu'il abordera : médecine légale du vivant, médecine et épidémiologie sociale, psychologie et psychiatrie légale et sociale.

Par ailleurs, le M2 s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire : s'il s'inscrit à titre principal dans le domaine sciences, technologie, santé, il est également ouvert aux étudiants issus des sciences humaines et sociales et du droit. L'organisation des enseignements, qui débutent par une UE consacrée aux fondements disciplinaires, prend en compte la diversité des parcours antérieurs des étudiants.

Le M2 est caractérisé par une orientation forte vers la recherche, tant dans la construction des projets que l'analyse critique des travaux préexistants, la mise en œuvre d'une recherche et la publication des résultats. En articulation avec les UE de méthodologie de la recherche et de formation à la publication scientifique, le stage aboutira à la rédaction d'un mémoire s'intégrant dans une perspective de publication.

Objectifs

La médecine légale est centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions, elle est tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale, notamment du fait de pratiques addictives ou de difficultés psychologiques.

La médecine sociale est une approche du champ sanitaire tenant compte du contexte social et des conditions sanitaires des individus et des populations, dans laquelle peuvent se retrouver la plupart des spécialités cliniques.

EN BREF

Durée : 2 ans

crédits ECTS : 60

Langue d'enseignement : Français

Capacité d'accueil : au maximum 20

INFOS PRATIQUES

Lieu(x) de la formation :
Bobigny

EN SAVOIR +

Sites web :
Site SMBH

Le master de médecine légale et de médecine sociale intègre deux perspectives, l'une individuelle incluant les évaluations en médecine et psychiatrie légale, l'autre collective englobant les questions de santé publique, de droit, de psychologie et de sciences sociales.

La médecine légale a des composantes multiples, tant en termes d'activité hospitalière que d'enseignement et de recherche. Historiquement, la composante thanatologique, en particulier l'autopsie, a représenté l'image la plus répandue de la médecine légale. Depuis la fin des années 1980, la médecine légale du vivant, centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions pénales, a connu un développement considérable. Cette composante concentre désormais la grande majorité des actes de médecine légale (plus de 90%) et prend également une dimension de médecine tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale.

Le master de médecine légale et médecine sociale est un master multidisciplinaire (médecine, épidémiologie, droit, psychologie, sociologie, histoire), ouvert en formation initiale et formation continue.

Compétences visées

La formation proposée en médecine légale et médecine sociale vise à combler un manque et rétablir un équilibre entre l'activité pratique hospitalière et l'offre d'enseignement et de formation à la recherche. Elle vise également à intégrer la médecine légale dans une démarche de santé publique et d'épidémiologie sociale associant la prise en compte d'éléments somatiques et psychiques, dans une visée transdisciplinaire de recherche en santé globale.

Deux dynamiques seront considérées, l'une individuelle incluant les évaluations en médecine et psychiatrie légale, l'autre collective englobant les problématiques de médecine, psychologie et psychiatrie sociale et transculturelle.

La première année, sous-titrée 'Médecine et société', s'inscrit dans une approche globale médecine et société, basée sur deux piliers :

- . Un enseignement de médecine légale et de médecine sociale ne nécessitant pas de prérequis médical, axé sur les questions d'actualité articulant santé et questions de société
- . Une initiation à la réflexion scientifique en médecine, ainsi qu'à la circulation et la transmission de l'information en santé, ce qui dans une vision internationale implique un enseignement spécifique d'anglais en santé.

Ces deux piliers, associés au stage d'initiation à la recherche, constituent le noyau dur de cette année.

La deuxième année, consacrée à une approche multidisciplinaire de la médecine légale et de la médecine sociale, sera basée sur l'accueil et la formation de deux contingents d'étudiants :

- . Des étudiants ayant validé le M1 de cette même formation, soit au cours de leurs études de médecine, soit lors d'une inscription spécifique au cours d'une année dédiée à cette formation
- . Des étudiants issus d'un autre M1 ou diplôme de niveau équivalent : M1 de la mention santé publique de l'université Paris 13, M1 ou M2 de droit, d'épidémiologie, de sciences de l'éducation, de psychologie, voire de sociologie ou d'anthropologie selon l'orientation et le projet ultérieur du candidat.

Le M2 permettra aux étudiants de renforcer une réflexion personnelle déjà initiée dans le champ disciplinaire de la médecine légale et sociale en l'inscrivant dans une approche plus globale. La prise en compte dans leurs réflexions de cette approche transdisciplinaire favorisera l'émergence de nouvelles perspectives pour construire un projet de recherche et mener à terme une mission dans un cadre professionnel, de façon efficace et pertinente puisque dans une prise en compte de l'ensemble des enjeux disciplinaires articulés entre eux.

Organisation

La formation comporte des enseignements magistraux et un stage.

Les cours sont groupés par semaines entières et répartis sur deux semestres :

- au cours du 1er semestre (S1), un tronc commun d'enseignements correspondant à 22 ECTS, et au choix de l'étudiant, un parcours 'psychologie' (8 ECTS), ou un parcours 'social' (8 ECTS), soit au total 30 ECTS;

- au cours de 2e semestre (S2), un tronc commun d'enseignements correspondant à 10 ECTS

Enseignant responsable du M2 : Pr Patrick CHARIOT, université Paris 13

Coordination pédagogique : P. Chariot, T. Lefèvre, A. Lepresle

Le stage, qui a lieu au cours du 2e semestre, a une durée de 200 heures (20 ECTS) dans un des laboratoires partenaires. Une convention sera établie avec chacun des laboratoires. Chaque stagiaire sera affecté dans un laboratoire, encadré par un référent enseignant intervenant dans la formation théorique du M2 ainsi que par le directeur du laboratoire. En articulation avec les UE de méthodologie de la recherche et de formation à la publication scientifique, le stage aboutira à la rédaction d'un mémoire s'intégrant dans une perspective de publication.

60 ECTS sur l'année : S1, 30 ECTS ; S2, 30 ECTS

Tronc commun

Semestre 1 :

- UE1 (3 ECTS) Fondements disciplinaires : médecine légale, médecine sociale, épidémiologie, épistémologie, psychologie, psychiatrie
- UE2 (2 ECTS) Epidémiologie des situations de violence
- UE3 (3 ECTS) Histoire, sociologie et anthropologie de la violence
- UE4 (2 ECTS) Droit des situations de violence
- UE5 (2 ECTS) Méthodologie de la recherche : séminaires de méthodologie en recherche et publication
- UE6 (2 ECTS) Méthodes d'analyse des pratiques concernant les interventions auprès des victimes et des auteurs d'infractions
- UE7 (2 ECTS) Psychiatrie sociale
- UE8 (1 ECTS) Ethique et déontologie
- UE9 (5 ECTS) Méthodologie de la recherche : rédaction d'un article (1re partie)

Semestre 2 :

- UE16 (1 ECTS) Souffrance au travail et risques psycho-sociaux
- UE17 (2 ECTS) Analyse de la multidisciplinarité en médecine légale et sociale
- UE18 (2 ECTS) Big data en santé et interdisciplinarité
- UE19 (5 ECTS) Méthodologie de la recherche : rédaction d'un article (2e partie)
- UE20 (20 ECTS) Stage

Les parcours différenciés ne concernent que le 1er semestre (S1) :

- **Parcours 'psychologie'** 8 ECTS (3 UE obligatoires et 1 UE optionnelle, à choisir dans celles du parcours 'social')

UE10 (2 ECTS) Psychologie générale, psychologie sociale et psycho-traumatologie

UE11 (2 ECTS) Toxicologie et addictologie

UE12 (2 ECTS) Psychiatrie légale et criminologie

- **Parcours 'social'** 8 ECTS (3 UE obligatoires et 1 UE optionnelle, à choisir dans celles du parcours 'psycho')

UE13 (2 ECTS) Introduction à l'épidémiologie sociale

UE14 (2 ECTS) Méthodes d'analyse du système sanitaire et social, analyse du recours aux soins et de ses déterminants

UE15 (2 ECTS) Santé des personnes privées de liberté

Laboratoires partenaires :

- Iris UMR 8156-997 CNRS EHESS Inserm Université Paris 13

- Service de médecine légale et sociale, Hôpital Jean-Verdier

- Laboratoire Educations et pratiques de santé EA 1803 Université Paris 13

- UMRS 1136 ERES (équipe de recherche en épidémiologie sociale) Université Pierre et Marie Curie

- UTR Psychogenèse et psychopathologie EA 4403 Université Paris 13

1re année (master 1)

UE 1 - Bases de médecine légale et de médecine sociale

UE 2 - Initiation à la publication biomédicale – E-santé, 1re partie

UE 3 Anglais en santé

UE 4 - Comment se fait la science, E-santé 2e partie

UE 5 – Droit de la santé

UE 6 – Ethique, déontologie et médecine légale générale

UE Addictologie

UE 8 – Séminaires d'actualité en médecine légale et médecine sociale 1 & 2

UE 9 - Sociologie de la santé 1

UE 10 – Anthropologie de la santé

UE 11 – Sciences sociales et prison

UE 12 – Méthodologie de la recherche en sciences sociales

UE 13 – Stage de recherche 2 18
100

2e année (master 2)

UE 14 - Fondements disciplinaires

UE 15 - Histoire, sociologie et anthropologie de la violence

UE 16 - Introduction à l'épidémiologie sociale

UE 17 - Méthodes d'analyses du système de sanitaire et social, analyse du recours aux soins et ses déterminants

UE 18 - épidémiologie des situations de violence

UE 19 - Droit pénal et droit des situations de violence

UE 20 - Méthodes de recherche

UE 21 - Méthodologie de la recherche : le processus de publication scientifique (1)

UE 22 - Principes d'éducation thérapeutique pour l'analyse et l'intervention auprès des victimes et des auteurs d'infractions

UE 23 - Big data en santé et interdisciplinarité

UE 24 - Médecine légale du vivant

UE 25 - Psychologie et psychiatrie sociale, psycho-traumatologie

UE 26 – Anglais en santé, niveau

UE 27 - Toxicologie et addictologie

UE 28 - Souffrance au travail et risques psycho-sociaux

UE 29 - Méthodologie de la recherche : rédaction d'un article (2)

UE 30 - Psychiatrie légale et criminologie

UE 31 - Santé des personnes privées de liberté

UE 32 - Multidisciplinarité en médecine légale et sociale

UE 33 – Stage

Stage

Obligatoire (200 heures)

Contrôle des connaissances

- Examen écrit

- Rédaction et soutenance d'un mémoire qui marque l'aboutissement du stage et doit s'intégrer dans une perspective de publication.

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'un contrôle des connaissances sous la forme d'un examen final écrit. Les UE 1 à 5 comportent un contrôle continu.

Une session de rattrapage pour les examens écrits est organisée sous la forme d'un examen unique par semestre. Il n'y a pas de session de rattrapage pour le stage/mémoire.

Le M2 comporte également la rédaction et la soutenance d'un mémoire basé sur le projet de publication d'un article scientifique. La validation est semestrielle.

Au niveau M2, il n'y a pas de compensation entre les notes d'examen écrit et celles de stage/mémoire.

Chaque étudiant aura un enseignant référent, habituellement responsable de son stage et de son mémoire de recherche. Tout étudiant manifestant des difficultés sera étroitement accompagné, afin que soit mis en oeuvre tout dispositif personnalisé de mise à niveau : entretiens individuels réguliers, accompagnement précoce du projet de recherche, réévaluation des objectifs de la formation en lien avec le projet professionnel ou académique.

Aménagements particuliers

Pour faciliter l'accès à la formation des étudiants résidant hors Ile-de-France, les enseignements seront groupés par semaines pleines.

Conditions d'admission

Les étudiants autorisés à s'inscrire doivent :

- satisfaire aux conditions administratives de diplôme
- avoir reçu l'accord explicite du responsable de la formation

En formation initiale :

- **au niveau M1** : aux étudiants en médecine à partir du DFGSM2, aux étudiants titulaires d'une licence en santé, en sciences sanitaires et sociales, en psychologie, en droit, en sociologie, en anthropologie, en sciences de l'éducation ou d'un diplôme d'un niveau équivalent

- **au niveau M2** : aux étudiants ayant obtenu un master 1 en épidémiologie, droit, éthique médicale, psychologie, sociologie, anthropologie ou sciences de l'éducation ou diplôme de niveau équivalent. En particulier, la candidature des étudiants provenant des M1 de la mention santé publique de l'université Paris 13, dont le présent parcours est complémentaire, est encouragée. Selon le projet professionnel ou de recherche de l'étudiant, des candidats d'autres origines disciplinaires peuvent être retenues, en particulier lorsque le projet inclut une dimension liée aux situations de violences.

En formation continue :

- **au niveau M1 ou M2, selon le parcours académique et professionnel des candidats** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, ingénieurs, juristes, avocats, magistrats, officiers de police ou de gendarmerie.

Pré-requis nécessaires

M1 ou diplôme jugé équivalent

Pré-requis recommandés :

- M1 de médecine légale, épidémiologie, sciences de l'éducation, psychologie, droit, sociologie, anthropologie, histoire

- Pour les étudiants n'étant pas issus des filières de santé : parcours universitaire ou professionnel en lien avec une thématique développée dans le M2: accès aux soins, santé et sécurité au travail, violences, privation de liberté, justice pénale.

Sont autorisés à s'inscrire

La formation est ouverte aux :

- Internes de médecine légale, de santé publique, de médecine générale, de psychiatrie, de pédiatrie, de gynécologie et de médecine du travail
- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Infirmiers
- Sociologues de la violence ou de la santé
- Anthropologues
- Juristes, avocats, magistrats
- Elèves ingénieurs
- Etudiants en pharmacie

Modalités de candidature

CANDIDATEZ EN LIGNE :

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Inscription sur le site, validez vos informations puis imprimez votre dossier et renvoyez-le ainsi que les pièces demandées.

- Date limite d'envoi du dossier de candidature :

Les candidatures doivent être adressées par mail en envoyant un CV et une lettre de motivation au responsable de l'enseignement :

Professeur Patrick Chariot

Mail : patrick.chariot@aphp.fr

Tél : 01 48 02 63 25

Tél secrétariat: 01 48 02 65 10

En formation initiale :

- **au niveau M1** : aux étudiants en médecine à partir du DFGSM2, aux étudiants titulaires d'une licence en santé, en sciences sanitaires et sociales, en psychologie, en droit, en sociologie, en anthropologie, en sciences de l'éducation ou d'un diplôme d'un niveau équivalent

- **au niveau M2** : aux étudiants ayant obtenu un master 1 en épidémiologie, droit, éthique médicale, psychologie, sociologie, anthropologie ou sciences de l'éducation ou diplôme de niveau équivalent. En particulier, la candidature des étudiants provenant des M1 de la mention santé publique de l'université Paris 13, dont le présent parcours est complémentaire, est encouragée. Selon le projet professionnel ou de recherche de l'étudiant, des candidats d'autres origines disciplinaires peuvent être retenues, en particulier lorsque le projet inclut une dimension liée aux situations de violences.

En formation continue :

- **au niveau M1 ou M2, selon le parcours académique et professionnel des candidats** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, ingénieurs, juristes, avocats, magistrats, officiers de police ou de gendarmerie.

Droits de scolarité

En formation initiale :

Frais d'inscription universitaire de niveau master : tarif national en vigueur

+ frais de sécurité sociale pour les étudiants de moins de 28 ans.

En formation continue :

5 500€/an pour un salarié

1 000€/an pour un demandeur d'emploi

Poursuite d'études

La formation a une orientation marquée en recherche. Une poursuite d'études visant à l'acquisition d'un doctorat sera encouragée et envisagée dans les disciplines suivantes, tenant compte de la formation initiale des étudiants : épidémiologie, anthropologie, sociologie, psychologie, éthique médicale, droit, sciences de l'éducation.

3 – Poursuites d'Etudes / Insertion Pro (métiers visés) :

Au niveau M2, en articulation avec les UE de méthodologie de la recherche et de formation à la publication scientifique, le stage aboutira à la rédaction d'un mémoire s'intégrant dans une perspective de publication.


La formation a une orientation marquée en recherche. Une poursuite d'études visant à l'acquisition d'un doctorat sera envisagée dans les disciplines suivantes, tenant notamment compte de la formation initiale des étudiants : santé publique, épidémiologie, anthropologie, sociologie, psychologie, éthique médicale, droit, sciences de l'éducation.

Contact(s) administratif(s)

CHARIOT Patrick

Responsable du Master médecine légale et médecine sociale

Tel. 01 48 02 63 25


 patrick.chariot@aphp.fr

Contact(s) administratif(s)

CHARIOT Patrick

Responsable du Master médecine légale et médecine sociale

Tel. 01 48 02 63 25

 patrick.chariot@aphp.fr